

16:53 ↗



## CERTIFICAT COVID

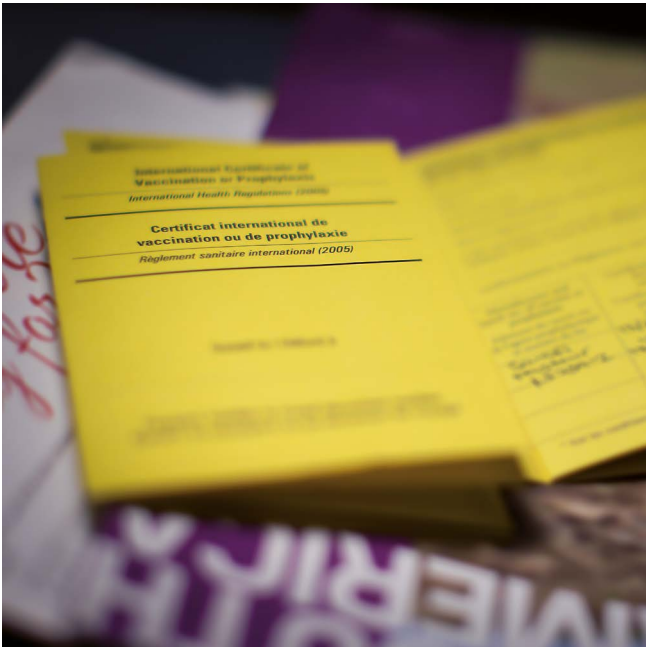


### **Informations importantes concernant le certificat covid**



Valable uniquement avec  
une pièce d'identité





## **Certificat de vaccination numérique ? le carnet de vaccination suffit !**

Le certificat numérique Covid est la première étape avant l'introduction d'un passeport numérique permanent de vaccination. Problème : grâce à ce dernier, les données personnelles complètes du titulaire pourront être partagées avec de nombreuses institutions et entreprises.

Le carnet international de vaccination, qui a fait ses preuves était et est pourtant suffisant pour attester de la vaccination en voyage.

## **Un certificat pas limité au Covid-19**

Le certificat Covid ne se limitera pas à ce dernier, il accordera au Conseil fédéral encore plus de pouvoir pour imposer des mesures relatives à d'autres maladies.

## **Aujourd'hui le Corona, demain la grippe, après-demain nos petits plaisirs**

Le fait que nos activités et nos vies sociales soient déterminées par un certificat de santé ouvre une dangereuse boîte de Pandore : cela pose les bases d'une surveillance totale de la société.

Aujourd'hui, c'est un virus, mais qui nous dit que demain ce ne sera pas notre comportement social, notre revenu, notre affiliation politique ou notre état de santé général qui seront visés ?

## **Une protection insuffisante des données qui ouvre la porte aux abus**

Les données du certificat de santé seraient stockées de manière centralisée. Or un passeport sanitaire numérique géré par des entreprises privées ouvre la porte à tous les abus, car la protection des données sensibles ne serait plus garantie.

## **La majorité docile récompensée, les esprits libéraux pénalisés**

Un tel document, qui a le pouvoir de diviser la société, est un danger pour la démocratie. Nous pouvons déjà en apprécier les conséquences : le certificat divise les amis et les familles, chacun se targuant de représenter le «camp du bien».

# **Agir avant qu'il ne soit trop tard !**

Le certificat numérique Covid jette également les bases d'une identité numérique qui présage l'introduction d'un „système de crédit social“. Un tel système donnerait à l'État la possibilité de surveiller et de réprimer les gens à tout moment et d'exclure des pans entiers de population de certaines activités. Cette évolution doit être tuée dans l'œuf si nous voulons préserver nos libertés les plus fondamentales en Suisse.

## **Une mise sous tutelle progressive des populations dont l'aboutissement ultime est le contrôle des libertés**

Le certificat Covid porte inévitablement atteinte à notre libre arbitre. Or c'est précisément cette liberté d'entreprendre qui a favorisé la prospérité de notre pays ! Si la Suisse, en s'inspirant d'autres pays, venait à tolérer la surveillance électronique de masse de sa population, cela reviendrait tacitement à accepter notre mise sous tutelle.

# De l'Etat de droit à l'Etat policier

Qui nous dit qu'à terme, le certificat Covid ne permettra pas également d'enregistrer les données d'autres maladies, et que l'étape suivante ne sera pas la création d'un certificat permanent personnalisé ? Comme c'est déjà le cas dans certains pays, il sera dès lors possible d'attribuer ou de déduire des points et de prendre connaissance de la situation financière de tout un chacun par le biais des factures fiscales électroniques...



**Notre liberté,  
nos libertés en  
dépendent :**

**Le 28.11.2021,  
tous  
ensemble,  
disons  
NON à la  
loi Covid-19!**

Mouvement suisse pour  
la liberté citoyenne:

[www.mslc.ch](http://www.mslc.ch)

[www.le-mouvement.ch](http://www.le-mouvement.ch)



**NON!**

**à la loi Covid-19**

**le 28.11.2021**